

Image not found or type unknown



Victime d'un accident de voiture en 2001

Par **Leona**, le **07/07/2019** à **09:27**

Bonjour

Suite a un accident sur la A10 en 2001 J'ai subi l'amputation de mon 2ème orteil droit j'ai étai indemniser. Mais en 2017 j'ai étai obliger de refaire une intervention parce que sa me gêner .

Et depuis 2001 je suis en IPP a 5 pour cent mais on ne ma rien proposer ai je le droit a quelque chose.

Merci d'avance pour votre réponse.